

Assemblée Générale 2022 Promove

Jeudi 9 juin 2022

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre prochaine

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le jeudi 9 juin 2022, à 18h30,

au Château de Chillon

Nous nous réjouissons de vous présenter à cette occasion un panorama de l'économie régionale ainsi que l'activité de notre association en 2021.

A cette occasion, retrouvez les documents suivants :

- **Ordre du jour**
- **Rapport d'activité 2021**
- **Comptes 2021 et rapport de l'organe de révision**
- **PV de l'assemblée générale 2021**
- **Proposition de révision de nos statuts**

A l'issue de l'assemblée, vous êtes cordialement invité(e) au cocktail dînatoire servi dans la salle des Châtelains ou, si la météo le permet, dans la cour du Château.

Accès : des places de parc, de chaque côté de la route principale, aux abords du château, seront réservées par la police à l'intention des participants à l'assemblée générale. Par ailleurs, la ligne de bus VMCV n° 201 s'arrête à intervalle très régulier en face du château.

Adresse

Château de Chillon
21 Avenue de Chillon
1820 Veytaux

